



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 6 avril 2023 - Délibération n° /

### DÉCISIONS MUNICIPALES

#### COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 27 mars, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	25

**Président de séance :** Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absentes excusées ayant donné mandat de vote :**

Madame Géraldine Denigot, pouvoir donné à Madame Anne-Cécile Hurtel.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Madame Edith Jacot, pouvoir donné à Monsieur Gildas Brégain.

**- Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote :**

Monsieur Valentin Perré.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jacques Carpentier.

*Rapport de Pascal Duchêne, Maire.*

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

#### OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

##### Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- **23 janvier 2023 :** Signature d'une convention entre la Ville et l'association d'Horticulture de Redon, fixant les modalités de mise à disposition de la salle des Jardins Saint-Conwoïon, pour y organiser un atelier sur le bambou, le 18 février 2023 (gratuit).

*Autres conventions signées avec :*

- **Le 23 janvier 2023 :** Madame Zoé Radin, pour y organiser un anniversaire, les 11 et 12 février 2023 (43 €).

- **Le 7 février 2023 :** La Société d'Horticulture de Redon, pour y organiser une conférence sur les plantes de terrain sec, le 18 mars 2023 (11,80 €).

- **Le 7 février 2023 :** Madame Claudine Cheval, pour y organiser un vin d'honneur, le 17 mars 2023 (46,95 € salle + cuisine).

- **Le 7 février 2023 :** Monsieur Jean-Marc Régent, pour y organiser un vin d'honneur, le 10 mars 2023 (93,90 € salle + cuisine).

- **Le 28 février 2023 :** La Société d'Horticulture de Redon, pour y organiser un atelier greffage, le 25 mars 2023 (11,80 €).

- Le 1<sup>er</sup> mars 2023 : Monsieur Thomas Morel, pour y organiser un repas, le 2 avril 2023 (93,90 € salle + cuisine).
- Le 6 mars 2023 : L'association Redon Olympic Cycliste, pour y organiser la 62<sup>ème</sup> course Redon-Redon, les 8 et 9 avril 2023 (74,50 €).
- Le 6 mars 2023 : L'association Osons Ici et Maintenant, pour y organiser une réunion, le 27 mars 2023 (20,55 €).

#### Locaux communaux situés rue des Ecoles et rue Thiers

- **6 février 2023** : Signature d'un avenant à la convention entre la Ville et l'association "Jeunesse et développement" représentée par Monsieur Tahir Thiam, prolongeant la durée initiale de la convention d'occupation de locaux situés rue des Écoles et rue Thiers de trois mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 mars 2023.

#### Stade Municipal

- **1<sup>er</sup> mars 2023** : Signature d'une convention entre la Ville, l'Association de Gestion Collège et Lycée Privés (AGCLP) et le Centre Hospitalier Intercommunal Redon Carentoir (CHIRC), fixant les modalités d'utilisation de la plaine de jeux ou du terrain d'entraînement en herbe du Stade Municipal ainsi que du terrain de sport de l'AGCLP pour l'atterrissage d'hélicoptères, pour une durée d'un an, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023, renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année, sans pouvoir excéder douze ans (gratuit).

#### Salle Nominoë

- **1<sup>er</sup> mars 2023** : Signature d'une convention entre la Ville et la Copropriété 43 rue Saint-Michel, fixant les modalités de mise à disposition de la grande salle Nominoë, pour y tenir une réunion, le 8 avril 2023 (20,55 € par demi-journées).

#### École Marie Curie

- **9 mars 2023** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Redon Olympic Cycliste, fixant les modalités d'occupation de la cour et du préau de l'école Marie Curie, pour l'organisation de jeux d'adresse pour les enfants de l'école de cyclisme les samedis et certains mercredis du 1<sup>er</sup> février au 30 juin 2023 (gratuit).

#### LOCAUX NON COMMUNAUX

##### Gymnase du Lycée Marcel Callo

- **5 septembre 2022** : Signature de deux conventions entre le Lycée Marcel Callo, la Ville et l'Amicale Laïque de Redon, fixant les modalités d'occupation du gymnase, l'une du 9 septembre 2022 au 31 décembre 2022 et l'autre, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 7 juillet 2023 (9,90 € de l'heure en 2022 et 10,50 € de l'heure en 2023).

#### COMMANDE PUBLIQUE

##### *Marché de fournitures courantes et de services*

##### Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour la construction d'un bâtiment neuf pour l'École Charlie Chaplin :

- **30 janvier 2023** : Signature d'un marché pour la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour la construction d'un bâtiment neuf pour l'École Charlie Chaplin, passé selon une procédure adaptée, avec l'entreprise GEDIFI de Merdrignac (22) pour un montant de 17 950 € HT.

##### *Marché de travaux*

##### Construction d'architectures complémentaires pour la Gare de Redon :

- **24 janvier 2023** : Signature d'un marché pour la construction d'architectures complémentaires pour la Gare de Redon pour le lot n° 6 "serrurerie", passée selon une

procédure adaptée, avec l'entreprise Métallerie François de Bains sur Oust (35) pour un montant de 11 976,25 € HT.

- **9 février 2023** : Signature de l'avenant n° 1 au lot n° 2 "Charpentes bois – métal – bardages" avec la SARL DOUILLARD portant modifications de l'emplacement du mat pour les caméras pour un montant de 1 328,28 € HT.

#### Aménagement des espaces publics de la presqu'île du Port :

- **1<sup>er</sup> février 2023** : Signature d'un marché pour la réalisation du génie civil de la station de pompage des eaux pluviales dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces publics de la presqu'île du Port : quai Jean Bart, secteur des Bateliers, quai Amiral de la Grandière, passé selon une procédure adaptée, avec la SAS DLE OUEST de Vezin le Coquet (35) pour un montant de 379 916,60 € HT (variante libre).

#### PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS

- **3 mars 2023** : Signature d'une convention de partenariat relative à l'organisation de mesures de responsabilisation entre la Ville et le collège Beaumont, fixant les modalités d'accueil et de participation des élèves à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

La présente convention est conclue à compter du 3 mars 2023, pour une durée d'un an, reconductible tacitement.

#### RÉGIES

- **23 février 2023** : Modification de la régie de recettes pour une régie mixte de recettes et d'avances pour Le Carré 9 pour un montant maximal de 7 600 € avec un fonds de caisse de 300 € permettant l'encaissement des locations de la salle, des ventes de billets de spectacles, de produits alimentaires et de boissons.

#### SOLLICITATION DE SUBVENTIONS

- **14 février 2023** : Sollicitation des subventions auprès du Département d'Ille-et-Vilaine et du Fonds Social Européen plus (F.S.E +) pour l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel des participants du chantier d'insertion Les Jardins Saint-Conwoïon de Redon, pour un montant de 40 092 € chacun pour les années 2022 et 2023.

#### ADHÉSION AUX ASSOCIATIONS

- **17 février 2023** : Renouvellement de l'adhésion à Escales Fluviales de Bretagne pour l'année 2023 pour un montant de 1 012 € TTC.

- **17 février 2023** : Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2023 pour un montant de 500 € TTC.

- **17 février 2023** : Renouvellement de l'adhésion à l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne pour l'année 2023 pour un montant de 2 695 € TTC.

#### CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- **24 janvier 2023** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Marie Bertrand, pour une durée de cinquante ans (645 €).

- **24 janvier 2023** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Monsieur et Madame Jean-Claude Hercouët, pour une durée de trente ans (322 €).

- **24 janvier 2023** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Monsieur Guy Turgis, pour une durée de cinquante ans (645 €).